



## Gros plan sur ...

...nos interventions dans le Port de Plaisance de Dieppe

## En bref

Un chantier d'insertion à l'ESTRAN

Le Service Littoral accueille une stagiaire

La Cabane de la Pollution



Information et sensibilisation



L'actu médiatique



## Gros plan sur... nos interventions dans le port de Plaisance de Dieppe

Depuis 1999, le Service Littoral intervient dans le Port de Plaisance de Dieppe afin de collecter les macro-déchets flottants sur les plans d'eau des bassins Ango et Duquesne (côté plaisance). Ces déchets ont des origines variées : ils peuvent être amenés par la mer lors des marées, par le fleuve «l'Arques» qui débouche dans le port, ils peuvent être également directement jetés dans le plan d'eau depuis les quais (cannettes, paquets de cigarettes...) ou depuis les bateaux (plaisance ou pêche : gants, caisses à poissons...)... la liste n'est pas exhaustive !

La technique de ramassage est simple : depuis les pontons, les ouvriers côtiers utilisent des épuisettes pour «pêcher» tous les déchets se trouvant à leur portée. Pour les nappes de déchets flottants au centre du plan d'eau, un agent du port conduit un ouvrier côtier grâce à l'embarcation du port.

Jusqu'en 2006, ce travail se faisait sur rendez-vous avec les agents du Port de Plaisance, en planifiant à l'avance une collecte hebdomadaire en basse saison et deux en période estivale. Ce système permettait de cibler les jours où le personnel du port était suffisant pour nous piloter le cas échéant. Il s'est toutefois avéré que cette organisation n'était pas la mieux adaptée, et ce pour plusieurs raisons :

- ✦ les déchets ne connaissent pas de planning !  
L'état du plan d'eau est très aléatoire et reste difficile à prévoir. En fonctionnant avec ce système de rendez-vous, il arrivait que nous passions à côté d'arrivages de déchets, ou à l'inverse que le plan d'eau était exempt de déchets lors des interventions prévues.
- ✦ le fait d'être tributaire d'horaires précis pouvait parfois bloquer plusieurs ouvriers côtiers... pour rien si le port était propre.
- ✦ enfin, nous dépendions des agents du port pour pouvoir bénéficier de l'embarcation, ce qui n'était pas toujours évident à gérer avec leur propre planning.



C'est reparti pour une nouvelle année !  
Ce SL Actu est entre autres l'occasion de faire le point sur nos interventions dans le Port de Plaisance de Dieppe, et de vous présenter les animations à venir.

Mais avant tout, recevez de la part de tout l'équipe du Service Littoral nos meilleurs voeux pour 2008.

Bonne lecture à toutes et à tous

AC

Depuis 2007, nous avons donc réorganisé notre mode d'intervention, dans le but de cibler au mieux les arrivages de déchets. Les ouvriers côtiers passent tous les jours dans le port, et interviennent si besoin. Nous pouvons ainsi être une semaine sans intervenir, ou à l'inverse, passer 5 fois.



Exemple de déchets dans le Port de Dieppe

De 33 m<sup>3</sup> collectés sur le plan d'eau en 2006, nous sommes passés à 68 m<sup>3</sup> en 2007... non pas qu'il y ait eu plus d'arrivages de déchets, mais la modification de notre mode d'intervention a bien eu l'effet escompté : cibler la pollution quand elle est présente. L'année 2008 devrait continuer sur cette lancée, puisque nous avons fait l'acquisition d'une barque pour collecter les déchets depuis le plan d'eau, et plus seulement depuis les pontons.



## Un chantier d'insertion à l'ESTRAN

Nous profitons de ce SL Actu pour vous informer que suite à une volonté du Département, un chantier d'insertion a été créé cette année au sein de l'E.S.T.R.A.N. Le Chantier d'Insertion ESTRAN Environnement Littoral (CIEEL) accueillera 12 salariés en Contrats d'Avenir pour une période de 6 mois, renouvelable sur 2 ans.

Trois axes professionnels seront développés au sein de ce chantier : nettoyage de plage et veille anti-pollution / entretien de sentiers côtiers / réalisations d'actions de communication et de sensibilisation auprès des usagers et des

scolaires locaux. Les agents du CIEEL scolarisés formés par les ouvriers côtiers du Service Littoral ESTRAN, sur leur secteur (Le Tréport – Quiberville). Ensuite, les futurs ouvriers côtiers interviendront sur le secteur qui s'étend de Saint Aubin sur Mer à St Pierre en Port. Actuellement, 3 communes se sont d'ores et déjà engagées avec le CIEEL pour des actions de nettoyage réguliers et des actions de communication. Ainsi dès le mois de mars, la plage de Veules les Roses (ainsi qu'un certain nombre de cavées et sentiers), la plage de Saint Valery en Caux et celle de Veulettes sur Mer seront entretenues par le CIEEL, au rythme d'un passage hebdomadaire.

Des parcours littoraux seront organisés dès les vacances de Pâques jusqu'en septembre sur ce secteur. Le calendrier sera à votre disposition dans les accueils des mairies et des offices de tourisme.

Pour plus d'informations sur ce sujet, vous pouvez contacter M. Dugué au 02 35 06 93 26.

## Le Service Littoral accueille une stagiaire

Dans le but d'améliorer la collecte des macro-déchets dans le Port de Plaisance de Dieppe, le Service Littoral souhaiterait disposer d'une embarcation adaptée, sur laquelle les ouvriers côtiers pourraient travailler efficacement et en toute sécurité. Jusqu'au mois de juin, nous accueillons donc Anne Sophie Tyrode, étudiante en licence professionnelle de Management de Projets. Elle est chargée de réaliser une étude de faisabilité concernant cette embarcation, en prenant en compte nos exigences, celles de nos partenaires, et les contraintes techniques et économiques inhérentes à un tel projet.

## Information et sensibilisation

Depuis le dernier SL Actu, trois actions de sensibilisation ont été menées par le Service Littoral.

Début décembre, retour au collège pour la Maison de la Pollution, cette fois à Auffay. Après y avoir été exposée 2 semaines, elle a servi de support pour certains élèves de 4<sup>ème</sup> qui ont participé à une conférence dans laquelle étaient abordés le travail des ouvriers côtiers et la pollution des plages. Cette intervention se faisait dans le cadre de leurs Itinéraires de Découverte.

Week-end des 7-8 et 9 décembre : participation à la Biennale de l'Environnement et du Développement durable organisée à Dieppe par le CNPE de Penly. 600 visiteurs ont bravé les conditions météorologiques pour venir visiter ce salon dans lequel nous présentions une nouvelle fois la Maison de la

Pollution et la pollution des plages par les macro-déchets. 21 décembre : conférence au lycée Jehan Ango de Dieppe devant 70 lycéens de 1<sup>ère</sup>. Le thème de cette intervention portait sur la pollution des plages par les macro-déchets, plus particulièrement sur notre secteur.

### Les actions à venir :

Du 1<sup>er</sup> au 7 avril, nous participerons à la Semaine du Développement Durable, sur le territoire de Dieppe Maritime.

Dès le mois d'avril, les parcours littoraux reprennent. Pour plus d'informations sur les dates de ces parcours, n'hésitez pas à consulter notre site Internet : <http://estransl.free.fr/servicelittoral.htm>

## La Cabane de la Pollution

Désormais, le Service Littoral exposera en permanence à l'ESTRAN-Cité de la Mer, et ce grâce à la Cabane de la Pollution. Petite soeur de la Maison de la Pollution, notre exposition itinérante, la Cabane a été conçue exclusivement avec des matériaux ramassés sur les plages : des arbres pour l'armature, des chaluts pour certains murs, des planches pour d'autres... et une quantité de déchets pour la garniture ! Pas de vis ni de clous, tout tient grâce à des cordages trouvés sur les galets.

Bref, du «100 % récup'» qui a l'effet escompté : sensibiliser les visiteurs à la quantité et à la diversité des déchets qui peuvent s'échouer sur nos plages.



La Cabane de la Pollution

## L'actu médiatique

### L'Informateur : 1 article

«Une biennale de l'environnement», 13 décembre

### Paris-Normandie : 1 article

«Aquariums et crustacés», janvier

### Les Informations Dieppoises : 1 article

«Des falaises sous haute surveillance», 18 janvier

## NOS PARTENAIRES :

### Partenaires financiers nationaux et régionaux :

*Etat, Agence de l'Eau Seine Normandie, EDF CNPE de Penly, Conseil Général de Seine Maritime*

### Partenaires financiers locaux :

*Quiberville sur Mer, Sainte Marguerite sur Mer, Dieppe, Syndicat Mixte du Port de Dieppe, Criel sur Mer, Le Tréport, Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime*

Bulletin diffusé à nos partenaires ainsi qu'à (entre autres) : Les Informations Dieppoises, Paris Normandie, Cedre, Sous Préfecture de Dieppe, Diren Haute Normandie, Associations Chene, Aquacaux et Défi-Caux, Conseil Régional Haute Normandie...



SERVICE LITTORAL ACTU

Le bulletin d'information bimestriel du Service Littoral ESTRAN

